PROCES VERBAL DE DEPOUILLEMENT

BUREAU CENTRALISATEUR

CENTRE DE GESTION DES VOSGES

Commissions Administratives Paritaires A - B - C
Commission Consultative Paritaire
Comité Social Territorial

ELECTIONS PROFESSIONNELLES 2022

DU JEUDI 01 DÉCEMBRE 2022, 12:00 H AU JEUDI 08 DÉCEMBRE 2022, 15:00 H

BUREAU DE VOTE CENTRALISATEUR - C.A.P. / C.C.P. / C.S.T.

Références :

- Arrêté ministériel du 9/03/2022 fixant la date des prochaines élections professionnelles dans la FP au 8/12/2022,
- Arrêté du Président du CDG 88 en date du 24/10/2022 fixant les modalités d'organisation des élections professionnelles par recours au vote électronique
- Arrêté n° 2022-26-G du Président du CDG 88 en date du 25/10/2022 instituant un bureau de vote centralisateur relatif aux élections du 8/12/2022 des personnels des Commissions Administratives Paritaires A,B,C, de la Commission Consultative Paritaire et du Comité Social Territorial placés auprès du CDG88,
- Décret n° 2014-793 du 9/07/2014 relatif aux conditions et modalités de mise en œuvre du vote électronique par internet pour l'élection des représentants du personnel au sein des instances de représentation du personnel de la FPT
- Délibérations du Conseil d'administration du CDG88 des 18/01,1/04 et 25/11/2022 relatives au vote électronique
- Procès-verbal de dépouillement de la C.A.P. de catégorie A du 8/12/2022
- Procès-verbal de dépouillement de la C.A.P. de catégorie B du 8/12/2022
- Procès-verbal de dépouillement de la C.A.P. de catégorie C du 8/12/2022
- Procès-verbal de dépouillement de la C.C.P. du 8/12/2022
- Procès-verbal de dépouillement du Comité Social Territorial du 8/12/2022

Le 8 Décembre 2022, à 15 H 00, s'est réuni le bureau de vote centralisateur, institué par l'arrêté n° 2022-26-G en date du 25/10/2022 de Mr le Président du Centre de Gestion de la FPT des Vosges dans les conditions prévues par le décret n° 2014-793 du 9/07/2014 relatif aux conditions et modalités de mise en œuvre du vote électronique par internet pour l'élection des représentants du personnel au sein des instances de représentation du personnel de la FPT et composé comme suit :

Président : **Michel BALLAND** – Président du CDG 88
Jean Pierre BEGEL – conseiller municipal Les Forges (suppléant)

Secrétaire : **Brigitte VALDENAIRE** – agent du CDG 88
Emilie KARM – agent du CDG 88 (suppléante)

Délégués de Listes / scrutin

❖ Représentants des organisations syndicales : (délégués de liste)

Bureaux de vote	Représentants du Bureau de vote	Suppléants
CAP A	SNDGCT/UNSA / Mr JEANDEL Fabien	SNDGCT/UNSA / Mme HUSSON Sandrine
CAP B	UNSA / Mme HUSSON Sandrine	UNSA / Mr JEANDEL Fabien
CAP C	CGT / Mr TAUPIAC Laurent	CGT/ Mr GREMILLET Adrien
CCP	CFDT / Mr CANEVALI Cédric	CFDT / Mr RICHARD Etienne
CST	FA-FPT / Mme DUGRAVOT Nadia	FA-FPT / Mr THOMAS Reynald

Ouverture et clôture du scrutin

❖ La période de vote électronique s'est ouverte le 1er décembre 2022 à 12 H 00 et s'est terminée le 8 décembre 2022 à 15 H 00.

Dépouillement des bulletins de vote électroniques

❖ Dès la clôture du scrutin, à 15 H 20 (après le délai de grâce de 20 minutes), le contenu de l'urne, des listes d'émargement et les états courants gérés par les serveurs sont figés, horodatés et scellés automatiquement sur l'ensemble des serveurs.

❖ Le dépouillement n'a été possible que par l'activation conjointe des clés de chiffrement (codes permettant d'accéder au système et de procéder au dépouillement) des membres du bureau de vote.

❖ Le bureau de vote a constaté :

	CAP CAT A	CAP CAT B	CAP CAT C	CCP	CST
Nombre d'électeurs inscrits	**262**	**625**	**3 641**	**1 492**	**2 730**
Nombre de votants					
Nombre de votes exprimés					
Nombre de votes blancs					
Taux de participation					

Observations éventuelles :

Rappel : Le bureau de vote contrôle que la somme des suffrages exprimés et des votes blancs émis par voie électronique correspond au nombre de votants de la liste d'émargement électronique pour chaque scrutin.

Nombre de voix obtenues par chacune des listes en présence

Commission Administrative Paritaire – CAT A :

Syndicat	Organisation nationale de rattachement	Liste commune	Nombre de voix obtenues
CFDT INTERCO VOSGES	CFDT	non	63
FA-FPT 88	FA-FPT	non	32
SNDGCT/UNSA Territoriaux Vosges	UNSA	oui	61

Commission Administrative Paritaire – CAT B :

Syndicat	Organisation nationale de rattachement	Liste commune	Nombre de voix obtenues
CFDT INTERCO VOSGES	CFDT	non	191
FA-FPT 88	FA-FPT	non	64
UNSA Territoriaux Vosges	UNSA	non	42

Commission Administrative Paritaire – CAT C :

Syndicat	Organisation nationale de rattachement	Liste commune	Nombre de voix obtenues
CFDT INTERCO VOSGES	CFDT	non	767
FA-FPT 88	FA-FPT	non	165
UNSA Territoriaux Vosges	UNSA	non	84
CGT 88	CGT	non	256

Commission Consultative Paritaire – CCP :

Syndicat	Organisation nationale de rattachement	Liste commune	Nombre de voix obtenues
CFDT INTERCO VOSGES	CFDT	non	220
SNDGCT/UNSA Territoriaux Vosges	UNSA	oui	61

Comité Social Territorial – CST :

Syndicat	Organisation nationale de rattachement	Liste commune	Nombre de voix obtenues
CFDT INTERCO VOSGES	CFDT	non	341
FA-FPT 88	FA-FPT	non	146
CGT 88	CGT	non	202
SNDGCT/UNSA Territoriaux Vosges	UNSA	oui	87

Répartition et Attribution des sièges

	CAP A	CAP B	CAP C	CCP	CST
Nombre de représentants titulaires à élire	5	6	8	8	7
Nombre de représentants suppléants à élire	5	6	8	8	7

Commission Administrative Paritaire – CAT A :

Nom de la liste	Nombre de sièges obtenus
CFDT INTERCO VOSGES	2
FA-FPT 88	1
SNDGCT/UNSA Territoriaux Vosges	2

Commission Administrative Paritaire – CAT B :

Nom de la liste	Nombre de sièges obtenus
CFDT INTERCO VOSGES	4
FA-FPT 88	1
UNSA Territoriaux Vosges	1

Commission Administrative Paritaire – CAT C :

Nom de la liste	Nombre de sièges obtenus
CFDT INTERCO VOSGES	5
FA-FPT 88	1
UNSA Territoriaux Vosges	0
CGT 88	2

Commission Consultative Paritaire :

Nom de la liste	Nombre de sièges obtenus
CFDT INTERCO VOSGES	7
SNDGCT/UNSA Territoriaux Vosges	1

Comité Social Territorial – CST :

Nom de la liste	Nombre de sièges obtenus
CFDT INTERCO VOSGES	3
FA-FPT 88	1
CGT 88	2
SNDGCT/UNSA Territoriaux Vosges	1

Désignation des représentants

Commission Administrative Paritaire – CAT A :

ORGANISATION SYNDICALE	TITULAIRES	F ou H	SUPPLEANTS	F ou H
CFDT	Jean-Michel TUSA	H	Camille MAXANT	F
CFDT	Nadege MARTINEZ	F	Florence HILALI	F
FAFPT	Michaële GERARD-TRINIDAD	F	Thierry COLLAS	H
SNDGCT/UNSA	Sabine DENIS	F	Julia MENGIN	F
SNDGCT/UNSA	Fabien JEANDEL	H	Agnes LAVANCIER	F

Commission Administrative Paritaire – CAT B :

ORGANISATION SYNDICALE	TITULAIRES	F ou H	SUPPLEANTS	F ou H
CFDT	Arnaud RIONDE	H	Ilham AIT-CHDID	F
CFDT	Valerie KLUFTS	F	Benoit MACERELLE	H
CFDT	Véronique CLAUDON	F	Etienne BODEZ	H
CFDT	David THURIOT	H	Veronique BAUDIN-CLAIR	F
FA-FPT	Delphine FRANCOIS	F	Christophe GINER	H
UNSA	Clément FOISSEL	H	Cecilia MANGEOLLE	F

Commission Administrative Paritaire – CAT C :

ORGANISATION SYNDICALE	TITULAIRES	F ou H	SUPPLEANTS	F ou H
CFDT	Cedric CANEVALI	H	Olivier BRISCHOUX	H
CFDT	Sophie VOINSON	F	Christine ROBERT	F
CFDT	Etienne RICHARD	H	Reynald DEMAZIERE	H
CFDT	Mélanie METTLER	F	Maïte ANDRE	F
CFDT	Sabrina PARISSE	F	Franck VALENTIN	H
CGT	Sabrina GROS	F	Marc SABATTIER	H
CGT	Alexandrine GOUJU	F	Sylvie VALENCE	F
FAFPT	Benjamin LUTTRINGER	H	Carine POIROT	F

Commission Consultative Paritaire :

ORGANISATION SYNDICALE	TITULAIRES	F ou H	SUPPLEANTS	F ou H
CFDT	Mélissa GERARD	F	Virginie DEBRY	F
CFDT	Christophe DURE-LENE	H		
CFDT	Genevieve TROUY	F		
CFDT	Sarah BEN ISMAIL	F		
CFDT	Steve LOPEZ	H		
CFDT	Burcu SEVIK	F		
CFDT	Cinthya Claudia PELMARD	F		
UNSA-SNDGCT	Hakan KARAGOZ	H	Aurelie STUTZMANN	F

Comité Social Territorial – CST :

ORGANISATION SYNDICALE	TITULAIRES	F ou H	SUPPLEANTS	F ou H
CFDT	Cedric CANEVALI	H	Corinne RIUS	F
CFDT	Etienne RICHARD	H	Arnaud COFFINEY	H
CFDT	Armelle RANSON	F	Sarah BEN ISMAIL	F
CGT	Laurent TAUPIAC	H	Adrien GREMILLET	H
CGT	Sophie PATOU	F	Sylvie VALENCE	F
FA-FAPT	Christophe GINER	H	Delphine FRANCOIS	F
SNDGCT/UNSA	Julia MENGIN	F	Rémi DECOMBE	H

Observations et contestations éventuelles

Signatures des responsables

Le présent procès-verbal, dressé et clos en 2 exemplaires le jeudi 8 Décembre 2022, a été, après lecture, signé par les membres du bureau de vote après mention de leur nom et prénom.

Epinal le 8/12/2022

Le Président

Michel BALLAND

Le Secrétaire

Brigitte VALDENAIRE

Les délégués de listes,

	Représentants du Bureau de vote	Signature
CAP A	SNDGCT/UNSA / Mr JEANDEL Fabien	
CAP B	UNSA / Mme HUSSON Sandrine	
CAP C	CGT / Mr TAUPIAC Laurent	
CCP	CFDT / Mr RICHARD Etienne - suppléant	
CST	FA-FPT / Mr THOMAS Reynald - suppléant	